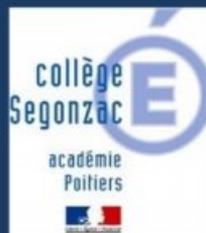




# Fonds social du collège

publié le 15/12/2020

# FONDS SOCIAL COLLEGIEN



## Collège FONT-BELLE

### PRESENTATION

Le fonds social collégien est destiné à faire face plus sereinement aux dépenses de scolarité et de vie scolaire.



### UNE AIDE POUR QUOI ?

L'aide peut être accordée pour le règlement de tout ou partie des frais de demi-pension, de voyage scolaire, de transport, de fournitures scolaires, d'équipements de sport ou d'autres vêtements.

### COMMENT OBTENIR UNE AIDE ?

Vous devez retirer un dossier auprès du secrétariat ou de la gestion du collège. Il suffit ensuite de le retourner avec les justificatifs réclamés. La gestionnaire peut vous aider à remplir le dossier et se charger également des photocopies des pièces demandées.



### EXAMEN DES DEMANDES

Les dossiers sont étudiés de façon anonyme lors de la commission de fonds social présidée par le Principal. Elle se réunit en tant que de besoin lors de l'année scolaire.



COLLEGE FONT-BELLE

SECRETARIAT : 05.45.83.40.95

GESTION : 05.45.83.97.80

[ce.0160042j@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0160042j@ac-poitiers.fr)



Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.

